

PROJET FACTURATION ÉLECTRONIQUE RECRUTEMENT DES PILOTES NOTICE DOSSIER DE CANDIDATURE

Dans le cadre du recrutement des entreprises pilotes, le dispositif de recrutement s'appuie sur une collecte des candidatures permettant à l'Administration de constituer un panel représentatif et significatif.

- Le dossier de candidature est déposé par un chef d'équipe pour son compte et pour le compte de ses partenaires (membres de l'équipe). Aucun candidat ne peut postuler seul.
- Le chef d'équipe (et les responsables projets) sont les interlocuteurs privilégiés de l'administration pour l'ensemble de l'équipe, tout au long de la phase pilote et de sa préparation (de septembre 2023 au 30 juin 2024).
- Les postulants PDP, les opérateurs de dématérialisation, les entreprises (GE/ETI), les éditeurs souhaitant se raccorder directement au PPF ont vocation à postuler en tant que « chef d'équipe ».
- L'équipe constituée par le candidat doit permettre de couvrir tout ou partie du périmètre attendu pour assurer la représentativité du panel, sur toute la durée de la phase pilote.
- Le candidat retenu doit disposer de l'accord de l'administration s'il souhaite compléter son équipe avec d'autres membres.

Pour rappel, un webinaire de présentation du pilote a été réalisé le mardi 18/04. Vous trouverez le support de présentation sur impots.gouv.fr, sur la page « professionnel » dans l'espace « je passe à la facturation électronique ».

Le dossier de candidature est composé de trois documents (3)

1 Le candidat chef d'équipe dépose l'acte de candidature (PDP ou entreprise). Le document est téléchargeable dans l'espace « je passe à la facturation électronique ».

Pour l'entreprise chef d'équipe :

- ✓ La raison sociale
- ✓ Le SIREN
- ✓ L'adresse
- ✓ Le site internet (facultatif)

Pour le responsable du projet, interlocuteur de l'administration :

- ✓ La civilité
- ✓ Le prénom
- ✓ Le nom
- ✓ Le courriel
- ✓ Le téléphone

Pour chacun des membres de l'équipe :

- ✓ Raison sociale
- ✓ SIREN de l'établissement principal
- ✓ Adresse
- ✓ Secteur d'activité
- ✓ Site internet (facultatif)

- ✓ ANNEXE : Une représentation graphique entre les membres pour faciliter la lecture de votre organisation par l'Administration

2 Une lettre de motivation au format libre signée par le représentant légal ou mandataire de l'entreprise :

La lettre de motivation permet au candidat chef d'équipe de démontrer sa capacité à s'inscrire dans le projet :

- ✓ Capacité à préparer le pilote et débiter le pilote à compter du 3 janvier 2024
- ✓ Capacité, tout au long du pilote, à coordonner son équipe et à reporter à l'administration
- ✓ Mettre en œuvre pour respecter les jalons des retours d'expérience en mars et juin 2024
- ✓ Moyens mis en œuvre pour assurer le rôle de chef d'équipe
- ✓ Respect des engagements attendus par l'Administration
- ✓ Objectifs recherchés au travers de sa participation
- ✓ Tout autre élément permettant à l'Administration d'évaluer positivement la candidature

3 Une charte (PDP ou entreprise) signée par tous les membres de l'équipe. Cette charte est téléchargeable dans l'espace « je passe à la facturation électronique ».